



TERMES DE REFERENCE DE LA BASELINE/CAP DU PROJET « PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE ET LE RENFORCEMENT DES MOYENS DE SUBSISTANCE DES JEUNES/ENFANTS TRAVAILLEURS MIGRANTS PAR LA MISE EN PLACE DE MECANISMES DE COORDINATION NATIONAUX ET TRANSNATIONAUX EN CÔTE D'IVOIRE, MALI ET AU BURKINA FASO »

Introduction :

Dans le cadre du projet régional « Promouvoir la cohésion sociale et le renforcement des moyens de subsistance des jeunes/enfants travailleurs migrants par la mise en place de mécanismes de coordination nationaux et transnationaux en Côte d'Ivoire, au Mali et au Burkina » (PRAEJEM) financé par l'Union Européenne (UE) Save the Children entend s'attacher les services d'une équipe de consultants pour la réalisation d'une étude des Lignes de Base (LdB) CAP (Connaissances – Attitudes – Pratiques).

Les présents termes de référence décrivent le contexte et la justification de cette activité, ses buts et objectifs, les principales activités et tâches, les produits et résultats attendus, la méthodologie ainsi que l'organisation et le calendrier de réalisation de cette étude et la soumission du dossier d'offre technique et financier.

1. Contexte et justification :

Du fait des multiples crises, des conflits armés et des catastrophes naturelles qui règnent depuis deux décennies dans les Pays de la sous-région ouest-Africaine, de façon générale et en particulier en Côte d'Ivoire, au Mali puis au Burkina, nous assistons à un appauvrissement des Etats et des familles. Cette situation a entraîné également un processus de déresponsabilisation des parents et une responsabilisation précoce des enfants et jeunes, se traduisant par leur migration en vue d'accéder à des opportunités génératrices de revenus. La cause fondamentale de la migration des enfants et des jeunes est donc économique, et elle constitue une stratégie de survie, pas seulement pour les enfants travailleurs, mais aussi pour leurs familles et leurs employeurs.

Ainsi, le phénomène de la migration nationale et transfrontalière des enfants et jeunes travailleurs en Afrique de l'Ouest a pris une ampleur très préoccupante ces dernières décennies et s'est particulièrement accentuée entre la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso. Malgré la crise politico-militaire de 2002, la Côte d'Ivoire, pays de longue tradition d'importateur et d'employeur de main d'œuvre, reste la principale destination de la sous-région pour les enfants travailleurs. L'enquête nationale de 2008 sur le travail des enfants estime que plus de 20% des enfants sont des immigrants, dont la majorité vient du Burkina Faso (11, 20%) et du Mali (3,60%).

La plupart d'entre eux sont âgés de 8 à 18 ans. Les jeunes filles travaillent dans la domesticité tandis que les jeunes garçons s'adonnent aux travaux agricoles.

Bien que beaucoup d'enfants et jeunes travailleurs migrant en Côte d'Ivoire soient des migrants volontaires, la traite en demeure une cause importante de leur migration. Selon les résultats de l'enquête de 2008, publiée par le Gouvernement ivoirien en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail (OIT), un enfant sur dix qui sont victimes de la traite, le sont du fait de la traite transfrontalière ou traite externe. La majorité de ces derniers, est issu du Burkina Faso (52%).

Ces enfants, pour la plupart ne sont pas scolarisés ou ont arrêté leur scolarité et sont utilisés dans divers secteurs d'activités, dont certains constituent des pires formes de travail. En effet, selon une enquête nationale menée par l'Institut national de la statistique sur la vie des ménages en 2008, 1 237 911 enfants (de 5 à 17 ans) sur 6 615 648 ont été impliqués dans le travail interdit par la loi N° 2010-272 du 30 Septembre 2010 interdisant la traite et les pires formes de travail des enfants en Côte d'Ivoire.

Appréhendée au début des années 2000 sous le seul angle de la traite des enfants, la migration des enfants et jeunes travailleurs a fait l'objet d'évaluations et de travaux de capitalisation menées par différentes agences de protection dans la région. Ceux-ci ont montré la nécessité de dépasser la seule stratégie d'interception et de retour systématique des enfants pour s'orienter vers une approche de la mobilité en prenant en considération le fait que la migration des enfants/jeunes peut être volontaire et ainsi associée à des transitions au cours de leur vie et à des rites de passage à l'âge adulte.

Selon sa stratégie globale de protection de l'enfant, Save the Children reconnaît que toute forme de travail ne porte pas forcément atteinte à l'intégrité physique et psychologique de l'enfant, mais que ces enfants ont besoin d'être protégés et accompagnés pour créer les conditions qui leur permettent d'apprendre, de développer des capacités et d'acquérir des compétences qui garantissent leur intégration socioprofessionnelle par l'accès à un travail décent.

Dans cette perspective, Save the Children a reçu un financement de l'UE pour la mise en œuvre du projet qui vise, en objectif général, à «Améliorer les conditions de subsistance des enfants/jeunes travailleurs migrants d'Afrique de l'Ouest par une insertion professionnelle durable dans le marché du travail et un accès coordonné aux services sociaux de base» et couvre trois pays que sont la Côte d'Ivoire, le Mali et le Burkina Faso, en particulier dans 23 sites considérés comme l'itinéraire de migration.

Ce projet développe une approche régionale visant à soutenir les initiatives nationales pour que les trois gouvernements des pays concernés puissent faire face ensemble à un problème commun qui amplifie la vulnérabilité des populations notamment des enfants/jeunes. Il pilotera des approches transnationales innovantes et renforcera les partenariats internationaux.

En outre le projet est aligné avec l'objectif de «promouvoir le travail décent pour tous», spécialement pour les femmes et les jeunes, comme le stipulent l'Organisation Internationale du Travail et différentes conventions internationales ainsi que la Politique de Protection Sociale, que l'UE promeut pour des contextes de coopération au développement à travers le renforcement des facteurs de protection sociale. En ce sens, la proposition a pour but le renforcement de l'environnement de protection de l'enfance et des jeunes travailleurs, non seulement à travers les réseaux familiaux et

les systèmes sociaux traditionnels, mais aussi en dirigeant ses efforts au renforcement des services sociaux de base spécialement éducation, santé et justice.

On constate que la pauvreté s'accroît du fait de l'augmentation du travail informel, et de la faiblesse des systèmes de protection sociale. Le projet aborde ces deux problèmes, en promouvant la création d'emplois dignes pour l'enfance migrante, en cherchant leur propre autonomisation (à travers la formation et le développement d'aptitudes), en limitant son exposition aux risques (à travers le renforcement des systèmes de protection) et en sensibilisant la population civile sur les risques de la migration et l'exploitation au travail.

L'étude CAP permettra d'orienter les stratégies d'intervention du projet et servira également d'étude de base pour renseigner tous les indicateurs du projet. Les résultats de l'étude seront restitués au niveau local, provincial et national afin de mobiliser tous les acteurs dès le début du projet.

2. But et objectifs de l'étude de base

2.1. But

L'étude LdB / CAP a pour but concevoir la situation de référence comprenant à la fois le diagnostic et l'adoption de lignes de base précisant, entre autres, quels sont les différents indicateurs pertinents à retenir pour le projet qui devront faire l'objet d'un suivi continu et d'en estimer les niveaux de départ à partir desquels les évolutions seront mesurées, en terme de résultats, vers l'atteinte des objectifs fixés.

L'étude LdB / CAP envisagée vise par ailleurs à cerner les connaissances, attitudes et pratiques en matière de protection des enfants et jeunes travailleurs en mobilité interne et transfrontalière entre le Burkina Faso, le Mali et la Côte d'Ivoire et l'accès aux services de base, la formation et l'emploi dans les trois pays, afin d'avoir une base de données initiale qui permettra de formuler des recommandations sur la mise en œuvre des activités et d'évaluer l'atteinte, en mettant l'accent sur l'approche régional.

2.2. Objectifs spécifiques

L'étude de base vise les objectifs suivants:

1. Etablir la base de référence pour chaque indicateur.
2. Faire des propositions de révision sur le cadre logique (la définition, vérification et amélioration des indicateurs) afin de mesurer l'impact du projet y compris la validation/adaptation des sources de vérification et l'actualisation du système de suivi/évaluation.
3. Identifier les critères et freins à l'accessibilité et à l'utilisation, aux services sociaux, à la formation, et l'emploi des enfants et jeunes travailleurs migrants sur les axes frontaliers entre le Mali, le Burkina et la Côte d'Ivoire (origine, transit et à destination) des 23 sites du projet.
4. Mesurer le niveau d'information et de connaissance et déterminer les attitudes et pratiques des parents, enfants/ jeunes et des communautés sur les questions de protection de l'enfant et les risques associés au travail des enfants/jeunes travailleurs migrants, en particulier les problèmes associés aux risques d'abus, d'exploitation, de violences.

5. Cartographier les principaux corridors et endroits de passage y compris les voies secondaires et pistes, les circuits des enfants et jeunes travailleurs migrants (origine, transit et à destination y compris les points d'écoute et centres de transit existants).
6. Proposer des recommandations d'amélioration des mécanismes pour une meilleure protection et prise en charge des enfants/jeunes travailleurs migrants (origine, transit et à destination sur les 23 sites du projet.
7. Donner les orientations de stratégies d'intervention du projet, notamment les stratégies de communication, les propositions d'alternatives, les messages, etc. pour une mobilisation sociale des communautés et des leaders autour du projet.

3. Principales activités et tâches :

Sous la responsabilité du Directeur Pays de Save the Children en Côte d'Ivoire et la supervision du Conseiller du Programme Protection et du Coordinateur du projet régional PRAEJEM, l'équipe de consultant(e)s aura pour tâches principales de :

- Conduire, en collaboration avec les staffs du Projet concernés de Save the Children, l'étude de base du projet « Promouvoir la cohésion sociale et le renforcement des moyens de subsistance des enfants et jeunes travailleurs migrants dans les trois pays »
- Produire une offre technique incluant les outils de collecte de données permettant la réalisation de diagnostics participatifs pour chacun des acteurs, y inclus l'élaboration du questionnaire CAP et l'échantillonnage, la durée de la collecte des données, les coûts et les délais de livraison du rapport avec le Programme Protection de Save the Children;
- Proposer, en collaboration avec les staffs Projet et les partenaires de mise en œuvre, une méthodologie pratique de réalisation de l'étude, avec un plan détaillé tenant compte des objectifs à atteindre, des moyens disponibles et de la rigueur de la démarche scientifique;
- Collecter et analyser les rapports et documents pertinents existant et liés au projet;
- Préparer et superviser entièrement les opérations de collecte de données sur le terrain;
- Préparer et superviser les opérations de saisie et de traitement des données collectées;
- Appuyer à la définition et amélioration des indicateurs (qualitatifs et quantitatifs) et système de suivi/évaluation
- Produire le rapport de l'étude et soumettre à Save the Children dans le délai imparti ;
- Accompagner Save the Children dans la restitution des résultats de l'étude au niveau de chaque pays (en provincial ou en région) afin de mobiliser tous les acteurs dès le début du projet.

4. Produit et résultats attendus :

Les outils de collecte des données et de capitalisation des informations de terrain élaborés par l'équipe de consultants, validés et utilisés pour réaliser l'étude;

Le Rapport de l'étude de LdB /CAP du projet (avec des recommandations programmatiques réalistes, les tableaux et des annexes) est produit et disponible en version électronique et version papier imprimée et reliée;

Le rapport validé de l'étude est résumé dans un document succinct (maximum 5-10 pages) pouvant faire l'objet de partage et de capitalisation avec les acteurs de protection de l'enfant ainsi que les autorités locales.

Les indicateurs définis dans le cadre logique ont fait l'objet de révision à partir des données claires et précises collectées afin de mesurer l'impact du projet y compris la contextualisation et définition des critères d'accessibilité à l'emploi, aux services sociaux, à la formation, etc. et de réintégration sociale et économique des enfants et jeunes travailleurs.

5. Méthodologie :

L'équipe de consultants devra proposer une offre technique incluant une méthodologie qui permettra d'avoir une triangulation des informations reçues. En outre, l'approche doit pouvoir faciliter la collecte des données quantitatives et qualitatives au niveau des trois pays concernés. La méthodologie doit pouvoir inclure les acteurs étatiques et non étatiques de la protection de l'enfance, les enfants et jeunes travailleurs migrants, mais aussi prendre en compte la composante communautaire.

Les méthodes quantitative et qualitative sont les deux techniques d'investigation qui seront utilisées pour la collecte des informations. Elles devront être complétées par les observations directes structurées et non structurées de terrain.

6. Organisation et calendrier de réalisation :

6.1. Organisation

L'équipe de consultants sera le premier responsable de l'étude. Elle travaillera en étroite collaboration avec les Chefs de Projet de chaque pays (Côte d'Ivoire, Mali et Burkina Faso).

6.2. Calendrier de réalisation de ligne de base-CAP

La ligne de base-CAP sera réalisée sur une période de 30 jours, à compter de sa date d'autorisation. Il serait souhaitable que l'évaluation débute dès le 20 Juillet 2015.

- **Le produit attendu 1 :** Le plan de travail du consultant doit être livré à Save the Children et sera validé par celle-ci, avant le début effectif de l'étude de base.
- **Le produit attendu 2 :** L'ensemble des outils de collecte des données, devra être entièrement livré aux enquêteurs, après avoir été testés et validés avec eux, dans un délai de 04 jours calendaires avant le début effectif de l'étude sur terrain.
- **Le produit attendu 3 :** Le premier Draft du rapport de l'étude devra être livré dans un délai de 15 jours après la fin de l'enquête de terrain. Le produit final y compris la base de données finale en format exploitable (Excel), 05 jours calendaires après réception des commentaires/recommandations à intégrer.
- **Le produit attendu 4 :** la proposition concernant les indicateurs à retenir dans le plan M&E du projet et leurs sources de vérifications et la proposition de modification du cadre logique sur cet aspect, 03 jours calendaires après livraison du produit 3.

7. Budget et rémunération:

L'offre financière proposée par l'équipe de consultant devra prendre en compte toutes les dépenses afférentes à la réalisation de l'étude (honoraires des consultants et les coûts opérationnels de réalisation de l'étude)

La totalité des sommes nécessaires à la réalisation de cette évaluation sera supporté par Save the Children.

NB : les honoraires seront débités de 7,5% représentant le coût des impôts à verser aux services étatiques concernés.

8. Ressources humaines et qualification :

Mandat et composition de l'équipe

Cette étude sera exécutée par un bureau d'études, ou un consortium de trois consultants dont un consultant principal et deux experts.

Ce consultant principal coordonnera le travail de l'équipe pendant toute la durée de la mission et sera responsable de la production et la transmission des livrables, après consolidation des différents éléments produits durant la mission.

Profil recherché

- Diplôme d'Etudes Supérieures en sciences sociales (Sociologie, Psychologie, Criminologie), ou tout autre diplôme équivalent (BAC+ 5, BAC+6 ou plus)
- Formation et expérience professionnelle avérées en recherche et plus spécifiquement dans le domaine du suivi et de l'évaluation des projets ;
- Expérience de travail conjointe de l'équipe de consultants dans des travaux similaires.
- Posséder des connaissances et une expérience de recherche / analyse dans le domaine des sciences sociales et de la protection de l'enfant en général et en particulier dans le domaine des enfants en difficulté, des enfants et jeunes travailleurs migrants, des enfants de/dans la rue ;
- Bonne connaissance de la protection des enfants en Côte d'Ivoire, au Mali et Burkina Faso;
- Excellentes compétences en rédaction et en communication;
- Justifier d'une expérience avérée dans le travail et la collaboration avec une équipe pluridisciplinaire ;
- Capacité à travailler et à conduire une équipe ;
- Capacité à produire des résultats de qualité dans les délais impartis;
- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation, bonne capacité à résoudre les problèmes;
- Capacité à travailler sous pression;
- Etre disponible pendant la période de l'étude;
- Bonne maîtrise de l'outil informatique;
- Avoir une expérience de travail ou de collaboration avec Save the Children ou une agence internationale, avoir une expérience de consultance en Côte d'Ivoire, le Mali ou le Burkina Faso ;
- Savoir parler une langue locale des régions cibles sera un atout.

9. Zone d'intervention :

Zones concernées par l'étude de base: Le Burkina Faso, dans sa partie interne, et externe, vers le Mali (Bobo-Dioulasso- frontière du Mali-Sikasso) et la Côte d'Ivoire (Bobo-Banfora-Niangoloko-Yendéré). Le Mali, sur l'axe externe, Mali-Côte d'Ivoire (Sikasso- Kadiolo-Zégoua) et Mali-Burkina Faso (Sikasso-Heremakono –Frontière BF). La Côte d'Ivoire dans sa dimension interne, sur trois axes

Tafiré-Niakara-Katiola-Dabakala, Bouaké-Beoumi- Sakassou et Niankara- Korhogo-Ferkessédougou-Boundiali, Tingrela- Ouangolodougou.

10. Condition de travail :

L'étude de LdB / CAP est commanditée par le Programme Protection de Save the Children. Les consultant(e)s recruté (e)s à l'effet de la présente étude, au nombre de trois, seront basés dans chacun des trois pays, le principal étant basé à Bouaké en Côte d'Ivoire. Il sera appuyé par une équipe pluridisciplinaire.

Save the Children pourra apporter un appui pour :

- i) L'obtention des autorisations officielles auprès des autorités compétentes,
- ii) La mobilisation des ONG partenaires de mise en œuvre, les communautés et les mécanismes nationaux et tout autre acteur pertinent dans le cadre de la présente étude pour leur pleine participation au processus,
- iii) La mobilité du Consultant.

11. Soumission du dossier

Le dossier de candidature composé d'une lettre de motivation, un/des curriculum(s) vitae, une copie des diplômes et de l'offre technique et financière doit être envoyé **uniquement par Email** à l'adresse : cotedivoire.office@savethechildren.org

Objet: Bureau / Equipe de Consultants (e) pour l'étude Ligne de Base – CAP (Connaissances, Aptitudes, Pratiques).

12. Critères d'évaluation d'offres

- Offre technique: 25%
- Offre financière : 15%
- Pertinence de l'expérience professionnelle : connaissances et une expérience de recherche / analyse dans le domaine des sciences sociales et de la protection de l'enfant en général et en particulier dans le domaine des enfants en difficulté, des enfants en situation de mobilité, des enfants de/dans la rue et de la formation (au moins Bac+5 en Sciences Sociales de préférence) : 15%
- Expérience de travail en équipe des consultants dans des travaux similaires : 15%
- Avoir une expérience de travail ou de collaboration avec Save the Children ou une agence internationale, ou une expérience de consultance en Côte d'Ivoire, au Mali ou Burkina Faso : 15% ;
- Bonne connaissance des questions de protection des enfants en Côte d'Ivoire, au Mali ou Burkina Faso : 15%